ou engagés, malgré les réparations qu'on peut y faire, tendent à se détériorer et perdent même une bonne partie de leur valeur, lorsqu'on veut en changer la destination.

121. A ce sujet, Smith et J.-B. Say pensent qu'en général, c'est-à-dire au point de vue national et non individuel, la valeur des améliorations faites sur un fonds de terre est le capital le plus solidement acquis à une nation[1]. Le commerçant peut se déplacer avec son capital en valeurs de portefeuille ou en marchandises ; le propriétaire foncier, au contraire, en desséchant et en défrichant, crée des améliorations qui restent. Mais il n'y a, à cet égard, d'autre règle à établir que la libre initiative des citoyens, seuls capables, parce qu'ils sont les plus intéressés, de choisir l'emploi le plus profitable à eux directement et indirectement à la Nation.

122. Les capitaux sont rendus productifs par une intelligente mobilisation qui les met à même de profiter des spéculations et des placements avantageux. Les opérations de *crédit,* à l'aide des institutions et des instruments de crédit, facilitent cette mobilisation et la transformation des capitaux fixes en capitaux circulants[2].

§ 4. Formation des Capitaux. — Épargne.

123. On peut acquérir les capitaux comme les autres richesses, par héritage ou par don, ou, d'une manière plus exceptionnelle, par une spéculation heureuse ou une bonne fortune quelconque. — On peut se les procurer par la voie de l'emprunt ou du crédit, et par la voie de l'association[3].

124. Pour les *former* ou les *créer* directement, il faut procéder d'abord par le TRAVAIL, ensuite par l'ABSTINENCE et l'ACCUMULATION, c'est-à-dire par voie d'*épargnes* ou d'économies[4] successives, en

[1] Les faits sont divers. On ne voit plus, dit J.-B. Say, de traces de la brillante existence de plusieurs villes, autrefois riches de leur grand commerce, tandis que la Lombardie, la Flandre, malgré les guerres prolongées dont elles ont été si souvent le théâtre, sont encore au nombre des contrées les mieux cultivées, les plus peuplées et les plus riches de l'Europe. — Mais la campagne de Rome, si brillante sous la république, est tombée en décadence sous l'empire et demeure ruinée de nos jours, empestée par la *mal'aria.* En France, la Sologne, jadis prospère, a cessé de l'être, etc.

[2] Voy. chap. XVIII à XXI. — Ce sont les capitaux circulants qui font la matière de la plupart des contrats de crédit.

[3] Sujets traités aux chap. XIX, XX, XXI, XXII.

[4] Économie désigne à la fois l'acte et l'habitude de l'épargne. « On a pensé,

n'employant pas tout ce que l'on produit pour les besoins personnels ou de famille, en réservant la différence entre la production et la consommation, en vue d'un emploi productif.

125. Le *Capital naissant,* ou l'accroissement du capital existant, fruit de l'épargne ou de la non-consommation, apparaît sous toutes les formes : d'améliorations et constructions sur le sol, de bestiaux, de marchandises, d'approvisionnements, de machines et d'outils, de clientèle, de connaissances professionnelles, de créances, de monnaie, etc. Il y a formation de capital, quelle que soit la chose dans laquelle réside la valeur épargnée ; c'est cependant sous la forme de monnaie que paraît ordinairement sur le marché celui que l'épargne a distrait de l'ensemble des revenus ; car les parts économisées d'intérêts, de rentes, d'appointements, de salaires, sont conservées quelque temps sous cette forme plus commode, en attendant que la somme grossie par plusieurs accumulations successives soit assez forte pour être utilisée. Il y a de cette manière, dans chaque pays, bien de petites portions de capitaux dont l'emploi est retardé, et dont la somme totale chez un peuple nombreux, actif et économe, forme un capital provisoirement improductif très considérable.

126. Les capitaux se forment par l'*accumulation* d'économies successives, dans le but, non de thésauriser, mais en prévoyance de besoins futurs et pour alimenter la production. On peut épargner en dépensant aussi bien qu'en entassant des écus, pourvu qu'on dépense à titre d'avance et pour une consommation qui sera remboursée par des valeurs équivalentes.

On voit, d'autre part, d'après la manière dont se forment les capitaux, que les épargnes ne diminuent pas les dépenses, et que dans une ville industrielle où l'on épargne beaucoup, on dépense souvent plus que dans un centre de plaisir ou dans une résidence princière où l'on dissipe énormément. Toutefois, les dépenses sont autres. Un peuple économe, ce qui ne veut pas dire avare, dirige plus particulièrement ses dépenses vers les consommations raisonnables et reproductives[1].

127. Les propriétaires fonciers et les capitalistes qui reçoivent

sans doute, que l'habitude de l'épargne était la qualité principale et distinctive de l'économe, de l'administrateur ». (Courcelle-Seneuil, *Traité d'Écon. polit.*, I, 2.) — Former le capital, c'est *capitaliser,* qui se dit encore de l'évaluation par le calcul de l'intérêt ou revenu en capital correspondant.

[1] Voy. au chap. XXXV, sur les Consommations privées, les observations qui sont faites sur l'Avarice, l'Économie, la Prodigalité et le Luxe.

un fermage, un loyer ou un intérêt en un ou en deux payements chaque année, sont souvent embarrassés pour placer leurs épargnes ; et ils sont obligés de se livrer à un véritable travail pour rechercher un emploi profitable et pour surveiller cet emploi. — Les entrepreneurs d'industrie, au contraire, ont des facilités de toute espèce ; car leur métier consiste à faire travailler des capitaux, et la moindre de leurs épargnes peut être employée immédiatement à augmenter la matière sur laquelle s'exerce leur industrie. — Il n'en est pas de même pour les petits producteurs, pour les ouvriers ou employés de tout genre, dont les économies se font par petites sommes et souvent par fractions de francs. C'est à ces derniers que les caisses d'épargne sont venues rendre un grand service, en facilitant la réunion des petites économies. Un ouvrier qui met de côté deux francs par semaine ne peut pas tirer parti de cette faible somme ; il est obligé d'accumuler les épargnes de plusieurs semaines, de plusieurs années. Mais s'il existe à sa portée une caisse (caisse d'épargne, ou compagnie d'assurance, ou banque, etc.), qui mérite la confiance, l'ouvrier y porte ses deux francs ; cent autres en font autant, et dès lors l'institution a deux cents francs à faire valoir[1], et chacun de ces ouvriers peut profiter, dès le même jour, de l'intérêt de ses deux francs.

Toute facilité offerte au placement des épargnes a une grande importance ; car, faute d'apercevoir tout de suite les avantages qu'elles procurent, et faute de persévérance, la plupart des hommes n'ont pas le courage d'en faire et s'abandonnent aux appétits du moment. Toute institution d'épargne fonctionne comme un appareil pour aider à la condensation des capitaux et pour empêcher leur évaporation. C'est dans ce sens qu'opèrent les entreprises d'assurances, les banques et les institutions de crédit, les unions de crédit, les associations de toute espèce.

Les grandes fortunes pouvant faire de fortes économies sont exceptionnelles et, lorsqu'un genre d'industrie donne d'assez gros profits, la concurrence ne tarde pas à les réduire. Les procédés secrets, les positions exceptionnelles sont des cas rares, et

[1] En France, les Caisses d'épargne ne font pas valoir les dépôts ; elles les prêtent à l'État. Voy. pour l'influence des établissements de Crédit sur l'épargne, au chap. XXII, § 1. Voy. sur les caisses d'épargne (historique, situation actuelle), l'ouvrage de M. Scratchley, *Saving-Banks*, in-8. Londres, Longman, 1860.

les accumulations des nations se composent plutôt d'une multitude de petites épargnes que d'un petit nombre de grandes, qui sont elles-mêmes, pour la plupart, l'ouvrage des années. — Quant aux accumulations (heureusement moins nombreuses encore faites à la faveur de gains abusifs par suite de monopoles, de sinécures, de jeux de Bourse[1], etc., elles ressemblent à toutes les fortunes qui sont le résultat d'un déplacement ou d'une spoliation ; ce ne sont pas leurs profits annuels que les accumulateurs ajoutent à leurs capitaux, c'est une partie des profits ou de la fortune d'autrui. D'un autre côté, elles exercent une action dissolvante sur le moral des populations courbées sous le travail et qui ne peuvent acquérir qu'à force de pénibles efforts et de dures privations.

Grandes ou petites, les épargnes faites en numéraire ne conservent cette forme que provisoirement, en attendant un emploi lucratif, une transformation. Ceci nous conduit à cette remarque fondamentale, sur laquelle M. A. Clément[2] a insisté avec force, que, au point de vue social, l'épargne ne se fait pas, en dernière analyse, sous forme de numéraire, mais sous les diverses formes de richesses et d'améliorations.

128. En laissant de côté l'origine de la fortune et les moyens d'acquérir plus ou moins légitimes, plus ou moins répréhensibles[3], l'*acte de l'épargne est* en lui-même *méritoire et utile à la société*, qu'il enrichit d'un instrument de travail fonctionnant dans l'intérêt du possesseur et de la société tout entière.

La formation du capital (création, accumulation, conservation) nécessite des efforts, de la peine, des souffrances, un travail, enfin, à la fois moral, intellellectuel et physique, en surcroît sur celui qui est nécessaire au maintien de l'existence. Elle nécessite des soins à donner à l'épargne formée pour un emploi productif et sûr, elle occasionne des soucis ; soins et soucis qui sont aussi du travail. Elle nécessite l'épargne nouvelle, qui est un autre travail, l'ordre, la bonne conduite et l'abstinence, c'est-à-dire la lutte quotidienne avec les désirs, avec la tentation d'une consommation immédiate, avec les passions et avec les besoins souvent

[1] Qu'il ne faut pas confondre avec les opérations de Bourse, ventes et achats de fonds réels.

[2] *Essai sur la science sociale*, t. I, chap. IX, p. 214 et suiv.

[3] Par vols, spoliations ou monopoles abusifs, jeux, spéculations où l'honneur est risqué, professions honteuses, pratiques immorales, etc.

les plus légitimes, — lutte qui suppose l'énergie, la prévoyance, l'empire sur soi-même. Somme toute, elle met en jeu les facultés physiques, intellectuelles et morales[1].

Ainsi, le capital, fils du travail et de la privation, a une origine essentiellement morale et respectable. — Et si l'on pouvait connaître le chiffre proportionnel du capital de chaque pays et de ses épargnes annuelles, on aurait une excellente mesure non-seulement de sa situation économique, mais de ses dispositions morales.

Si donc le moyen de former des capitaux est simple en théorie, il est fort difficile en pratique, et l'on s'explique comment l'accroissement de la richesse, d'ailleurs si facile à dissiper, se fait lentement[2].

On s'explique, en outre, comment cet instrument de travail se forme en plus grande abondance dans les pays civilisés où le travail est honoré, où la sécurité de posséder est complète. Partout où l'homme craint pour le résultat de son travail, il travaille le moins possible ; il économise peu ; il cache ses économies.

Par tout ce qui précède, on voit que la question de la formation du capital se rattache à la consommation. (Voy. ch. XXXV et XXXVI.)

La création du capital matériel est une action méritoire à d'autres égards : cet instrument profite à son auteur laborieux et économe, non-seulement au point de vue économique, mais encore au point de vue moral, en élevant sa dignité, en constituant son indépendance, et il profite de même à la société tout entière. Personnelle à son point de départ, elle est éminemment sociale dans ses effets. Il s'ensuit que tout ce qui dans un pays tend à détruire les capitaux formés ou à entraver la formation de nouvelles accumulations est, dit M. Ch. Lehardy de Beaulieu, un méfait qui nuit à la société tout entière et retarde ses progrès[3].

128*. Toute épargne bien employée conduit à une amélioration; mais elle ne produit pas forcément un *capital* proprement dit.

[1] Le pauvre est vertueux en s'abstenant pour 1 franc; le riche pour 1,000 et 10,000 francs.

[2] Selon le dicton populaire, il est plus difficile de gagner les premiers mille francs que le second million.

[3] CH. LEHARDY DE BEAULIEU, *Traité élém. d'Écon. polit.*, p. 42.

Ainsi, dans l'épargne sous forme d'amélioration du sol, on n'obtient pas un capital, mais une terre perfectionnée (107); il en est de même de tout perfectionnement des facultés physiques, intellectuelles ou morales, par l'accumulation des connaissances, par l'instruction et l'éducation, par l'apprentissage et l'expérience, par le développement des qualités morales utiles à celui qui les possède et à la société. (Voy. ch. XI.)

Une importante espèce d'épargne est celle qu'on fait en acquérant des notions utiles à sa profession, en se procurant des talents, en élevant un enfant, etc. Si ces talents sont lucratifs, ils correspondent à un capital dont la valeur est dans les revenus qu'ils peuvent procurer. Si ce sont des talents d'agrément, les profits n'en sont pas moins réels, puisqu'ils procurent un plaisir. L'homme, fût-il un simple manouvrier, a, nous l'avons déjà dit, absorbé un capital obtenu par une suite de privations et d'épargnes[1] (102, 107).

La formation des clientèles et des réputations, la gloire elle-même, s'obtiennent aussi par une succession de travaux, de privations et d'épargnes accumulées.

Il en est de même du perfectionnement des lois et des institutions publiques, des mœurs publiques et privées, de la supériorité du goût, de la diffusion des lumières, de la noblesse des sentiments, etc., qui, accroissant la force morale et matérielle d'une société, lui donnent la sécurité et la rendent puissante et heureuse.

Il résulte de tout ce qui précède que le capital considéré dans son ensemble est difficile et lent à former, et que la déperdition est rapide par l'entretien des individus, la consommation industrielle, la fixation et l'emploi irrationnel. Il en résulte encore que le capital est le thermomètre de l'état matériel et moral d'une société, d'un peuple.

§ 5. Utilité et Importance du Capital.

129. Après l'énumération que nous avons faite plus haut des choses qui constituent le capital et après ce qui vient d'être dit sur la formation du capital, ce serait perdre son temps que de chercher à prouver l'utilité, la nécessité, l'*indispensabilité* du ca-

[1] Il est bon de rapprocher ce qui est dit ici de ce qui a été exposé plus haut, chap. II, § 2.

pital. Nous avons déjà dit que les plus modestes artisans ont un capital sans lequel leur industrie serait impossible (62). C'est à l'aide du capital que le sauvage peut se procurer la vie, qu'il peut arriver à un état plus avancé de civilisation, à l'état du cultivateur. C'est à l'aide du capital que les cultures peuvent s'étendre et s'améliorer, les nouveaux procédés des arts recevoir leur application, les manufactures se développer; c'est à l'aide du capital que les routes peuvent être construites et perfectionnées, que les mers peuvent être parcourues, les continents mis en communication; que le commerce peut grandir et prospérer, que le territoire national peut être défendu; c'est à l'aide du capital que l'instruction scientifique et morale peut se répandre, les facultés et les bons instincts des hommes se développer. « Le capital, a dit Rossi, est la vie matérielle des États, la mesure de leur civilisation et de leur progrès... Le capital, sous cent formes diverses, met en mouvement, anime et double les forces sociales; c'est à l'aide du capital que les hommes se rapprochent..., que les goûts se multiplient et que peu à peu l'homme s'élève dans l'échelle de ses besoins et de ses jouissances ». C'est à l'aide du capital, ajouterons-nous, que le travailleur peut acquérir l'indépendance et la liberté.

Les nations qui ont peu de capitaux ont un désavantage dans la vente de leurs produits. Les capitaux qui concourent à la production se font payer cher; ils ne sont pas assez abondants pour l'achat des matières premières à de bonnes conditions; ils ne le sont pas assez non plus pour que les producteurs accordent des facilités de payement aux acheteurs, etc.

L'esprit d'entreprise ne se développe pas chez une nation pauvre en capitaux; la culture, la manufacture et le commerce s'y font dans de mauvaises conditions et par des moyens coûteux; les produits y sont plus mauvais et plus chers. Comparez l'Angleterre et les États-Unis à l'Espagne et à la Turquie.

Dans un pays pauvre en capital, la baisse des salaires est la conséquence inévitable de la rareté du capital. (Voy. ch. XXXVIII.)

130. Au reste, comme l'a si bien observé Charles Coquelin[1], ce qui fait à l'égard du capital la supériorité d'un peuple sur l'autre, ce n'est pas toujours l'importance relative des valeurs accumulées par lui, c'est le plus souvent sa supériorité dans la

[1] *Dict. de l'Écon. polit.*, article CAPITAL.

manière de s'en servir. Or, cette supériorité tient à l'intelligence des capitalistes, à l'état de la législation industrielle, à celle surtout des sociétés commerciales et des institutions de crédit qui ont pour objet de répartir le capital. — Une réglementation mal conçue peut frapper de stérilité une grande partie de l'avoir social.

131. Comme le Travail et le Capital ne peuvent rien l'un sans l'autre, leur condition est de se rechercher toujours et de se servir réciproquement. Abondance de Capital correspond à abondance de Travail, hausse de salaires, baisse du prix des choses, — aisance et moralité. On les a présentés comme nécessairement en lutte. Rien n'est plus faux; on en peut juger par tout ce qui précède; on en jugera encore mieux quand nous aurons exposé les théories des profits et des salaires. (Voy. ch. XXVII à XXXI.) L'*accord du travail et du capital*, la portée démocratique du capital, est une des belles et consolantes lois que constate l'économie politique.

132. Une partie importante du capital se présente sous l'aspect de MACHINES, *inventions et procédés*. L'examen des questions que ce sujet soulève complète la notion que nous venons d'étudier. Nous nous en occuperons plus loin, au chap. XIV.

Une autre partie du capital, moins importante pour la quantité, mais non moins intéressante pour le rôle qu'elle joue et les services qu'elle rend à la production, se trouve sous forme de MONNAIE; nous nous en occuperons au chap. XVII. — Ces deux chapitres auraient assurément pu faire suite à celui-ci, comme cela a eu lieu dans les deux premières éditions, mais la pratique de l'enseignement nous a montré qu'à beaucoup d'égards ils étaient plus avantageusement placés, pour l'ordre naturel des phénomènes, à la place que nous leur assignons.

CHAP. V. — LA TERRE OU LES AGENTS NATURELS

TROISIÈME INSTRUMENT DE PRODUCTION

I. Ce qu'il faut entendre par Terre ou par Agents naturels. — II. Caractères économiques spéciaux de la Terre et de la production agricole. — III. Du meilleur emploi de la Terre.

§ 1. Ce qu'il faut entendre par Terre ou par Agents naturels.

133. Nous avons vu sommairement (dans le § 5 du chap. II) quel est le rôle de la Terre et quelle est l'analogie, ainsi que la différence, qu'il y a entre cet instrument et les deux autres instruments généraux de la production; mais nous devons insister sur